



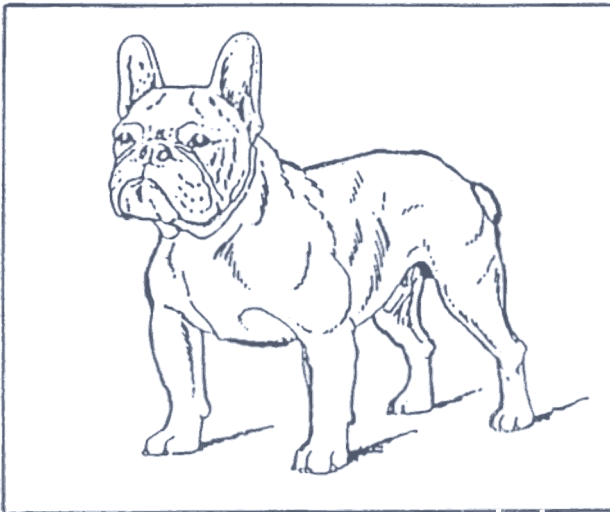
FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

09.04.2015/ FR

Standard FCI N° 101

BOULEDOGUE FRANCAIS



ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 03.11.2014.

UTILISATION : Chien de compagnie et d'agrément.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 9 Chiens d'agrément et de compagnie.
Section 11 Molossoïdes de petit format.
Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Probablement issu, comme tous les dogues, des Molosses d'Epire et de l'empire romain, parent du Bulldog de Grande-Bretagne, des Alans du Moyen Age, des dogues et des doguins de France, le Bouledogue que nous connaissons est un produit des différents croisements que firent les éleveurs passionnés dans les quartiers populaires de Paris dans les années 1880. A l'époque chien des forts des Halles -bouchers, cochers-, il sut conquérir la haute société et le monde des artistes par son physique si particulier et son caractère. Il se propagea alors rapidement. Le premier Club de race fut fondé en 1880 à Paris. Le premier registre d'inscription date de 1885 et le premier standard fut établi en 1898, année où la Société Centrale Canine reconnut la race du Bouledogue français. Le premier chien exposé le fut dès 1887. Le standard fut modifié en 1931-1932 et 1948. Il fut reformulé avec la collaboration de R. TRIQUET en 1986 par H.F. REANT (publication FCI 1987), puis en 1994 par Violette GUILLON (publication FCI 1995) et en 2012 par le Comité du Club du Bouledogue Français.

ASPECT GENERAL : Typiquement un molossoïde de petit format. Chien puissant dans sa petite taille, bréviligne, trapu, ramassé dans toutes ses proportions, à poil ras, à face camuse, aux oreilles droites, ayant une queue naturellement courte.

Il doit avoir l'apparence d'un animal actif, intelligent, très musclé, d'une structure compacte et d'une solide ossature. Aucun caractère n'est accusé par rapport aux autres au point de détruire l'harmonie générale ou de donner au chien une apparence difforme ou de gêner le mouvement.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps, prise entre la pointe de l'épaule et la pointe de la fesse, est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du chanfrein est d'environ 1/6 de la longueur totale de la tête.

COMPORTEMENT ET CARACTERE : Chien de compagnie, sociable, gai, joueur, possessif, éveillé.

TETE

Doit être forte, large et carrée, la peau la recouvrant formant, sans excès, des plis et des rides symétriques.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Large, presque plat d'une oreille à l'autre, front bombé. Arcades sourcilières proéminentes, séparées par un sillon prononcé entre les yeux. Ce sillon ne doit pas se prolonger sur le crâne. Protubérance occipitale externe très peu développée.

Stop : Accentué.

REGION FACIALE : La tête du Bouledogue est caractérisée par un retrait du massif maxillo-nasal, ainsi que par une inclinaison légère à moyenne du nez vers l'arrière. Le nez est légèrement retroussé (« remouché »).

Truffe (nez) : de couleur noire, large, camuse, les narines bien ouvertes et symétriques, dirigées obliquement vers l'arrière. L'inclinaison des narines ainsi que le nez retroussé doivent permettre une respiration nasale normale

Chanfrein : Très court, large, présentant des plis concentriquement symétriques.

Lèvres : Épaisses, un peu lâches et noires. La lèvre supérieure rejoint l'inférieure en son milieu et cache complètement les dents.

Le profil de la lèvre supérieure est descendant et arrondi. La langue ne doit jamais être apparente au repos.

Mâchoires/Dents : Mâchoires larges et puissantes. La mâchoire inférieure avance devant la mâchoire supérieure et se courbe vers le haut. L'arcade incisive inférieure est arrondie. Les mâchoires ne doivent pas présenter de déviation latérale ni de torsion. Le décalage des arcades incisives ne saurait être strictement délimité, la condition essentielle étant que la lèvre du haut et celle du bas se rejoignent pour cacher complètement les dents. Les incisives inférieures sont en avant des incisives supérieures. Incisives et canines suffisamment développées. Denture complète souhaitée.

Joues : Bien développées.

Yeux : Bien visibles, à l'expression éveillée, placés bas, assez loin de la truffe et des oreilles, de couleur foncée, assez grands, arrondis et ne laissant voir aucune trace de blanc (sclérotique) quand l'animal regarde de face. Le bord des paupières doit être noir.

Oreilles : De grandeur moyenne, larges à la base et arrondies au sommet. Placées haut sur la tête, mais pas trop près l'une de l'autre, portées droites. Le pavillon est ouvert vers l'avant. La peau doit être fine et douce au toucher.

COU : Court, puissant, légèrement incurvé, sans fanon, il s'élargit vers l'épaule.

CORPS :

Ligne du dessus : Se relève progressivement et sans excès, à partir du garrot jusqu'au niveau du rein. Cette forme, appelée dos de carpe (ou roach-back) est une caractéristique de la race.

Dos : Large et musclé, solide et sans laxité.

Rein : Court, large et arqué.

Croupe : Bien inclinée.

Poitrine : Cylindrique et bien descendue (légèrement en dessous du coude), côtes très cintrées dites « en tonneau ». Poitrail largement ouvert, s'inscrivant dans un carré, vu de face.

Ligne du dessous et ventre : Relevés sans être levrettés.

QUEUE : Naturellement courte, idéalement d'une longueur suffisante pour cacher l'anus, attachée bas, plutôt droite, épaisse à la base, et effilée à l'extrémité. La queue en chignon, nouée, cassée ou relativement longue ne dépassant pas la pointe du jarret, est admise. Elle est portée bas, même en action, elle ne doit pas se relever au-dessus de l'horizontale.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Aplombs réguliers vus de profil et de face.

Epaule : Doit être bien oblique.

Bras : Court, épais, musclé, légèrement galbé.

Coude : Au corps, sans laxité.

Avant-bras : Court, droit et musclé.

Carpe : Solide et court.

Métacarpe : Court et légèrement incliné vu de profil.

Pieds antérieurs : Ronds, compacts, de petite dimension, dits "pieds de chat", tournés légèrement en dehors. Les doigts sont bien serrés, les ongles courts, gros et de couleur noire.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Les membres postérieurs sont forts et musclés, un peu plus longs que les membres antérieurs, élevant ainsi l'arrière-main. Les aplombs sont réguliers vus de profil et de derrière.

Cuisse : Musclée, ferme.

Jarret : Assez descendu, ni trop angulé, ni droit. Tarse : solide.

Métatarse : Court.

Pieds postérieurs : Ronds, bien compacts, ni en dedans, ni en dehors.

ALLURES : Les membres se déplacent parallèlement au plan médian du corps, qu'ils soient vus de face ou de derrière. Les allures sont dégagées, puissantes et régulières.

PEAU : sans laxité.

ROBE

Poil : Ras, serré, brillant et doux, sans sous-poil.

Couleur : Fauve, bringé ou non, avec ou sans panachure.

Robes sans panachures :

Bringé : robe fauve moyennement rayée transversalement de bringeures sombres donnant un aspect « tigré », la robe fortement bringée ne doit pas aller jusqu'à masquer le fond fauve. Le masque noir peut être présent. Présence ou non de la panachure blanche limitée.

Fauve : Robe uniforme, de nuance fauve clair à fauve foncé, pouvant présenter une atténuation de couleur dans les parties déclives, masquée de noir ou non masquée, la robe masquée étant préférée. Présence ou non de la panachure blanche limitée.

Robes avec panachures : Bringé avec panachure blanche moyenne ou envahissante : dite "caille", la panachure étant idéalement répartie sur l'ensemble de l'animal. Quelques tavelures sur la peau sont tolérées. Fauve avec panachure blanche moyenne ou envahissante : dite "fauve et blanc", la panachure étant idéalement répartie sur l'ensemble de l'animal. Quelques tavelures sur la peau sont tolérées. Pour toutes les robes, la truffe est noire, jamais marron ni bleue.

Les sujets totalement blancs (à panachure totalement envahissante), à condition que la truffe et le bord des paupières soient noirs, sont admis mais non recherchés à cause des risques associés de surdité.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâle : 27 cm à 35 cm, Femelle 24 cm à 32 cm, avec une tolérance de 1 cm en plus ou en moins.

Poids : Mâle : 9 kg à 14 kg, Femelle : 8 kg à 13 kg. Une tolérance de 500 g, pour la limite supérieure, est acceptée si le sujet est bien dans le type.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

- Robe caille fortement mouchetée.
- Robe fauve et blanc fortement truitée.
- Pour la robe fauve, raie de mulot très prononcée se prolongeant sur le dos.
- Balzane (chaussette blanche) chez le bringé et le fauve.
- Ongles clairs.

DEFAUTS GRAVES :

- Hypertype, exagération des caractéristiques propres à la race.
- Chanfrein trop long ou excessivement court.
- Langue apparente, la bouche étant fermée.
- Œil clair (œil de rapace).
- Ligne du dessus horizontale, du garrot au rein.
- Excès de ladre sur les lèvres, la truffe, les paupières dont le bord ne doit jamais être complètement dépigmenté.
- Denture en pince.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Manque de type : insuffisance de caractères ethniques qui fait que le chien dans son ensemble ne ressemble pas suffisamment à ses congénères de la même race.
- Narines complètement fermées.
- Déviation latérale ou torsion de la mâchoire laissant apparaître la langue en permanence.
- Chien dont les incisives inférieures s'articulent en arrière des incisives supérieures.
- Chien dont les canines (croc) sont visibles de façon permanente, la bouche étant fermée.
- Yeux hétérochromes.
- Truffe de couleur autre que le noir.
- Oreille non portée droite.
- Anourie et queue incarnée.
- Ergot au postérieur.

- Jarret inversé.
- Poil long, dur ou laineux.
- Robe non conforme à celles décrites dans le standard, notamment le noir, le noir marqué de fauve et toutes les dilutions du noir, avec ou sans panachure.
- Taille et poids sortant des limites admises.
- Chien en détresse respiratoire.
- Surdit .

N.B. :

- Les m les doivent avoir deux testicules d'apparence normale, compl tement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont  t  s lectionn s et dont la morphologie est typique de la race peuvent  tre utilis s pour la reproduction.

